



MENTION COMPLÉMENTAIRE COIFFURE COUPE COULEUR

Les objectifs de la formation

La Mention Complémentaire Coiffure-Coupe-Couleur permet de perfectionner les techniques de coloration et de coupe dame : éclaircissement, coloration, décoloration et coloration associées, précoloration, post coloration, soins capillaires... ainsi que la création de coupe et de coiffage adaptés au visage, à la personnalité, à la silhouette sur tout type et toute longueur de cheveux.

L'accès à la formation

L'accès à la Mention Complémentaire Coiffure-Coupe-Couleur est ouvert aux candidats titulaires du C.A.P. Coiffure.

Les débouchés

Le titulaire de la Mention Complémentaire Coiffure-Coupe-Couleur est un professionnel spécialisé, compétent dans les techniques de coloration, de coupe et de coiffage.

Il exerce son activité dans les salons et entreprises de coiffure, dans les milieux du spectacle et de la mode, dans les établissements sanitaires et sociaux, dans les entreprises de production et de distribution des produits capillaires. Il peut occuper des postes de coiffeur, d'animateur ou de responsable technique, de conseiller professionnel.

Organisation de la Formation

La Mention Complémentaire Coiffure-Coupe-Couleur se prépare en une seule année de formation.

Les élèves bénéficient de 400 heures de formation qui s'articulent en alternance avec 15 semaines de P.F.M.P. (Période de Formation en Milieu Professionnel).

Les enseignements dispensés

L'enseignement est construit autour de situations professionnelles variées qui mettent en œuvre des compétences techniques relatives à la coloration, la coupe et le coiffage. A celles-ci seront associés étroitement des connaissances de biologie, de technologie appliquée et d'environnement professionnel.

Des démarches et stratégies pédagogiques innovantes sont privilégiées dans l'enseignement de la mention complémentaire.

La poursuite des études

Le titulaire de la Mention Complémentaire Coiffure-Coupe-Couleur peut :

- Intégrer le marché du travail.
- Poursuivre sa formation en Brevet Professionnel coiffure. Cette formation est assurée au lycée professionnel Jacques Dolle par le GRETA dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Ce diplôme, qui se prépare en deux ans, permettra à son titulaire d'ouvrir son propre salon de coiffure.

